

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Orthopédie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8567

Société : Loyal AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHABBAB

ASMAA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 6580,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. AZHARI Mustapha
OPHTHALMOLOGUE
131, Boulevard Abdelmoumen
4ème Etage N° 15 CASA
Tel / Fax 0522 27 60 61

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09 SEP 2021

Nom et prénom du malade : CHABBAB ASMAA Age: 54ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Géno-métabolique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 131, OPHTHALMOLOGUE

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration de déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CSA

Le : 09/09/2021

Signature de l'adhérent(e) : E.F

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09 SEP 2021	G		300	DR. OPTIC 364 Mustapha El Maâni Casablanca Tél: 0522 22 63 45

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AMORICIERE Casablanca INPE 092039536	9/9/21	280.00
Pharmacie AMORICIERE Casablanca INPE 092039536	9/9/21	280.00
Pharmacie AMORICIERE Casablanca INPE 092039536	9/9/21	280.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

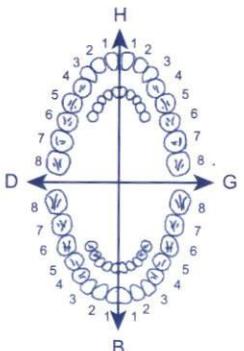
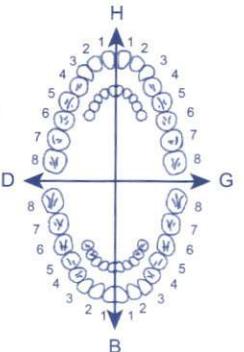
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
MOD OPTIC 364 Mustapha El Maâni Casablanca Tél: 0522 22 63 45	10/09/2021	10 m'lune	+			600.0000
		2 Venes				

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient												
															
															
<h4>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</h4> <h4>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</h4> <table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
B	00000000	00000000													
G	35533411	11433553													
<p>Coefficient des travaux</p> <p>Montants des soins</p> <p>Date du devis</p> <p>Date de l'exécution</p>															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. Mustapha AZHARI

Spécialiste des Maladies
et de la Chirurgie des Yeux
Ancien Interne des hôpitaux
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme
Contactologie



الدكتور مصطفى أزهري

اختصاصي في أمراض
و جراحة العيون
طبيب سابقاً بمستشفيات
تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول
العدسات اللا صقة

09 septembre
Casablanca, le
2021

Mme CHABBAR Asmaa

99.00

PHYLARM UNIDOSES

lavage oculaire fréquent

THEALOSE COLLYRE

1 GOUTTE X 3 à 5 FOIS PAR JOUR, dans les deux yeux,
pendant 2 Mois

34.00
LIPOSIC GEL OCULAIRE

1 application x 2 à 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant
Mois

280.00

LIPOSIC
Gel ophthalmique 10 g
ZENITH PHARMA
PPV: 34,00 DH
ADSP n° 220 DMP/21/NNP

VRZ202104091619

3 662042 003295

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. n° 1, 27182 Bouskoura - Maroc
N° Homologation Maroc :
1573/2014/DMP/20/DM
PPC: 147,00 DH

Dr. AZHARI MUSTAPHA
OPHTHALMOLOGUE
1, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azamus2000@yahoo.fr

طريق عبد المؤمن (زاوية زنقة كاليان) إقامة جوهرة عبد المؤمن - الطابق 4 - الرقم 15 - الدار البيضاء
131, Bd. Abdelmoumen (Angle Rue Galien) Résidence Jawharat Abdelmoumen - 4 ème Etage - N° 15 - Casablanca
Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azamus2000@yahoo.fr

Dr. Mustapha AZHARI

Spécialiste des Maladies,
et de la Chirurgie des Yeux
Ancien Interne des hôpitaux
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme
Contactologie



الدكتور مصطفى أزهري

اختصاصي في أمراض

وجراحة العيون

طبيب سابق بمستشفيات

تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول

العدسات اللا صفة

Casablanca, le **09 septembre**
2021

Mme CHABBAB Asmaa

Monture + verres correcteurs progressifs

Organiques Antireflets multi-couches

VL : OD = - 2.00 (- 4.00 à 155°)

OG = - 1.50 (- 3.75 à 50°)

VP : ODG = Add : + 2.25

Myopia's office
Dr. AZHARI Muslapha El Maâni
364, angle Muslapha El Maâni
84 Rue d'Agadir - Casablanca
GSM: 05 22 88 58 04
modoptic@menara.ma

*Dr. AZHARI Muslapha
OPHTHALMOLOGUE
131, Boulevard Abdelloumen
El Etage N° 15 CASA
Tél / Fax 05 22 27 60 61*

131، شارع عبد المؤمن (زاوية زنقة غاليان) إقامة جوهرة عبد المؤمن - الطابق 4 - الرقم 15 - الدار البيضاء

131, Bd. Abdelloumen (Angle Rue Galien) Résidence Jawharat Abdelloumen - 4 è Etage - N° 15 - Casablanca

Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azamus2000@yahoo.fr

Mod'optic

Opticien - Optométriste

Diplômé de l'Institut des Arts et Métiers
de Bruxelles

Lentilles de contact

Lunettes de correction et solaires

Examens de la vue

Mme CHABBAB ASMAA

FACTURE CLIENT N° : F21/1112

Date : 11/09/2021

BENEFICIAIRE

Nom et prénom : CHABBAB ASMAA

Date de naissance : 15/10/1966

N° sécurité sociale :

N° d'adhérent :

Assuré :

Régime :

Prescrit par :

Docteur : AZHARI MUSTAPHA

Finess :

En date du : 09/09/2021

Corrections :

VL D. Sph: -2.00 Cyl: -4.00 Axe: 155° Add: +2.25

VL G. Sph: -1.50 Cyl: -3.75 Axe: 50° Add: +2.25

Libellé	Prix facturé	Code TIPS	Base	Rembt. 60%	Compl.	Assuré
L'NOPTIC ESSILOR VARILUX CONFORT STYLIS	2500.00					2500.00
Org + UV BLEU						2500.00
L'NOPTIC ESSILOR VARILUX CONFORT STYLIS	2500.00					
Org + UV BLEU						1000.00
MONTURE	1000.00					
TVA (20%) (Dh)	1000.01					
TOTAL TTC (Dh)	6000.00					
NET A PAYER par l'assuré (Dh)	6000.00					6000.00

Mentions légales

